



Bulletin municipal
Avril 2022



ROCHE INFOS

Mot du Maire



Rochoises et Rochois bonjour,

Notre mère nous a quitté.

J'ai décidé ce mois-ci de consacrer cet édito à notre regrettée Jacqueline Teyssier, mémoire vivante des atrocités subies dans les camps de concentration de 1944 jusqu'à la libération.

C'est en fin de journée le dimanche 20 mars que Jacqueline a fini son dernier combat à l'âge de 98 ans.

J'ai fait la connaissance de Jacqueline au début des années 1970 et je retiens de nos différentes rencontres une dame très ouverte au dialogue, sincère et naturelle.

Elle souhaitait témoigner de vive voix la vie journalière dans les camps et a arpenté pendant près de 30 ans les collèges et lycées de notre région de façon à raconter aux élèves toutes les atrocités subies.

Elle n'hésitait pas à répondre et à prolonger ces conférences devant tous les élèves muets et même bien souvent en pleures.

Le plus surprenant chez Jacqueline est qu'elle n'avait aucune marque de haine à l'encontre de ses tortionnaires, elle disait que la vie était trop courte pour perdre son temps à haïr et considérait aussi que ces bourreaux avaient des ordres à exécuter.

C'était une des rares personnes encore vivante qui pouvait porter le témoignage vécu et bien réel ; témoignage bien utile encore en ces moments actuels difficiles que nous rencontrons aux portes de l'Europe.

Les très nombreuses distinctions ne lui ont jamais fait perdre la tête ; discrète, joviale et dynamique, elle appréciait chaque moment de la vie.

Madame Teyssier s'est éteinte paisiblement dans sa maison de Roche-lez-Beaupré. Elle laisse déjà un grand vide dans notre commune et notre région.

Je pense que nous l'aurons encore longtemps à nos côtés dans les cérémonies commémoratives où elle était toujours présente.

J'ai une pensée et de la sympathie pour ces 2 fils, Gérard et Michel, qui vont devoir faire face à ce grand vide.

J'ai une pensée également pour les disparus de cette génération de combattants qui nous ont quittés ces dernières semaines et qui ont joué un rôle clef pour notre indépendance.

*Le Maire,
Jacques KRIEGER*

Dates à retenir

- Samedi 3 avril : **Permanence CCAS**, à la mairie de 9h30 à 11h30
- Jeudi 14 avril : **Permanence CCAS**, à la mairie de 14h à 16h
- Jeudi 21 avril : **Ludothèque**, salle Lumière de 14h30 à 17h30
- Lundi 25 avril : **Permanence CCAS**, à la mairie de 9h30 à 11h30
- Jeudi 28 avril : **Conseil Municipal**, à la mairie à 19h

Conseil Municipal du 17 mars

Les élus ont débattu des principaux projets et voté le budget 2022

Pas d'augmentation des impôts en 2022

A compter de 2021, dans le cadre de la réforme de la fiscalité directe locale, les communes à fiscalité propre ne percevront plus la taxe d'habitation sur les résidences principales. En conséquence, le Conseil Municipal ne vote que le taux des taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties. A l'unanimité le Conseil a conservé le taux du foncier bâti : 27.31% et du foncier non bâti : 25.03 %.

Les projets (annuels ou pluriannuels)

Les projets sont nombreux, pour améliorer la vie quotidienne des Rochois et pour répondre aux demandes de logements sur la commune. Cependant, la concrétisation nécessitera parfois plusieurs années, entre le lancement des études de faisabilité et l'achèvement des travaux.

Projets de rénovation ou création de logements pour répondre à la demande

Les Rochois qui souhaitent rester sur le village éprouvent des difficultés à se loger et une classe maternelle sera probablement fermée cette année en raison de la baisse des effectifs ; le Conseil souhaite agir en faveur du logement :

- la rénovation d'un grand logement en 2 petits à destination des personnes âgées (19 rue du Vieux Roche) devrait être opérationnelle fin 2022,
- le Conseil a lancé l'étude de faisabilité pour rénover la ferme « Jussreandot » dans laquelle 6 logements pourront être créés (horizon 2023-24),
- négociation avec des bailleurs sociaux ou privés pour l'implantation de logements sur le terrain communal viabilisé rue des Prés Chalots (horizon 2023),
- reprise du dossier du lotissement des Vignottes (horizon 2026),
- favoriser la construction sur des terrains privés en apportant les réseaux à proximité.

Aménagements de sécurité et signalétique

La commune est traversée par la RD683 sur laquelle circulent 17 000 véhicules /jour, les rues du cœur de village sont parfois étroites et nécessitent des aménagements

- implantation de 8 silhouettes fluo pour signaler les passages piétons sur la RD,
- achèvement du chemin des écoliers qui relie la place pasteur aux écoles (horizon 2023),
- création d'un espace public permettant de désengorger l'accès aux écoles aux heures de sortie des classes,
- amélioration de la circulation rue des Prés Chalots,
- implantation d'une signalétique pour faciliter l'accès aux entreprises Rochoises.

Travaux de voiries en lien avec Grand Besançon Métropole :

- de la rue de la Source et du Funérarium réalisés en 2021 seront payés sur 2022,
- de la rue des Groseilliers seront réalisés en 2022 et payés en 2023,
- des rues des Essarts, des Jardins, du Clousey réalisés en 2022.

Création d'un réseau de chaleur permettant de chauffer avec une seule chaudière bois, les écoles et des logements communaux

Ce procédé écologique permet de maîtriser les coûts, et nous évitera le changement des 3 chaudières obsolètes des écoles. La maîtrise d'œuvre est lancée, le marché de travaux sera lancé au 4^e trimestre 2022 pour une réalisation courant 2023.

Aménagements sportifs ou ludiques

- secteur Mairie/Gare : une réflexion est menée sur la création d'un parking, et d'une halle couverte ou non pour accueillir des activités sportives (horizon 2024),
- les berges du Doubs : suite à la participation de la population à une «ballade urbaine» sur les espaces communaux en bordure du Doubs, l'Audab a réalisé plusieurs scénarios, l'étude est en cours et devrait aboutir à la mise en place d'espaces sportifs, ludiques, de détente pour le plus grand plaisir des usagers (horizon 2022-2023),
- parc de l'Europe : deux nouveaux jeux seront installés.

Cimetière : pour répondre à la demande, de nouveaux aménagements seront réalisés en 2022.

- création d'un nouveau columbarium de 15 cases,
- construction de caveaux 4 places et de caveaux 2 places.

Amélioration des bâtiments communaux

Des placards seront aménagés salle Piquard à usage des associations, la salle Jouffroy d'Abbans sera dotée d'un nouveau four pour mise à disposition des fêtes de familles ; quelques mises aux normes handicapées viendront améliorer l'usage de nos locaux.

Aide pour l'Ukraine

Les personnes qui souhaitent accompagner des ressortissants ukrainiens sont invitées à se signaler sur le site <https://parrainage.refugies.info>.

Ce portail est la plateforme officielle qui permet aux citoyens de se mobiliser facilement en faveur de l'accueil des personnes réfugiées et déplacées en France.



Elle a vocation à recenser des initiatives d'aide de différentes nature (insertion professionnelle, éducation, rencontres/loisirs...), et en particulier des initiatives d'hébergement solidaire.

Les particuliers volontaires seront mis en relation à cette fin avec des partenaires associatifs "de confiance", connus de l'Etat, dans un contexte où les initiatives de tous ordres pourraient se développer.

Rentrée scolaire 2022-2023

Inscription des nouveaux élèves à l'école maternelle de ROCHE-LEZ-BEAUPRE pour l'année scolaire 2022-2023

Elles concernent tous les nouveaux élèves nés en 2017, 2018 et 2019 et domiciliés à Roche-lez-Beaupré et Chalèze.

Les inscriptions auront lieu **sur rendez-vous**, dans le bureau de la directrice de l'école, aux dates suivantes :

**Lundi 28 mars, lundi 4 avril et
lundi 11 avril 2022**



Démarche à suivre pour inscrire votre enfant à l'école :

1. Se rendre dès maintenant en mairie pour obtenir l'autorisation d'inscription et les documents nécessaires.

2. Prendre RDV auprès de la directrice de l'école, via le lien suivant : <https://evento.renater.fr/survey/inscriptions-ecole-maternelle-de-roche-lez-beaupre-p4juso5c>

3. Se rendre au RDV d'inscription avec les documents suivants :



Pour une première inscription en petite section de maternelle :

- un certificat de vaccinations ou la copie des pages vaccinations du carnet de santé
- le livret de famille
- un justificatif de domicile
- les documents préalablement délivrés en mairie (fiche de renseignements **remplie** et autorisation d'inscription)

Pour les enfants ayant déjà été scolarisés dans une autre école :

- le certificat de radiation de l'école précédemment quittée
- le livret de famille
- un justificatif de domicile
- les documents préalablement délivrés en mairie (fiche de renseignements **remplie** et autorisation d'inscription)

L'inscription ne sera définitive que si le dossier est complet.

Elections : Présidentielles 2022

Près de 48 millions d'électeurs français sont appelés à voter ces **dimanches 10 et 24 avril 2022** pour élire le prochain président de la Ve République. Voici l'essentiel de ce qu'il faut savoir.

Quel est le mode de scrutin ?

Le chef de l'État est élu au suffrage universel direct, au scrutin uninominal majoritaire à deux tours, pour un mandat de cinq ans renouvelable une fois. Il doit recueillir la majorité absolue des suffrages exprimés en un ou deux tours.

Où et quand voter ?

En métropole, les bureaux de vote seront ouverts à 8h et fermeront à 18h. Dans certaines grandes villes, les bureaux resteront ouverts jusqu'à 20h. Le premier tour débutera dès le samedi 9 avril dans certaines collectivités d'outre-mer pour tenir compte du décalage horaire : Guadeloupe, Guyane, Martinique, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre et Miquelon et en Polynésie française. À La Réunion, Mayotte et en Nouvelle-Calédonie, il se déroulera comme en métropole.

Qui peut voter ?

Pour voter, il faut avoir la nationalité française, être majeur, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur les listes électorales. En 2021 selon l'Insee, 47,9 millions d'électeurs étaient inscrits sur le territoire national, hors Nouvelle-Calédonie, dont 1,4 million résidant hors de France et inscrits sur une liste consulaire.

Les électeurs ont eu jusqu'au 4 mars pour s'inscrire sur les listes électorales afin de pouvoir voter. Lors des précédentes élections présidentielles, il fallait s'inscrire au plus tard le 31 décembre de l'année précédant le scrutin. Un nouveau décret, en date du 22 décembre 2021, étend la démarche jusqu'au sixième vendredi précédant le vote.

Comment voter ?

Le jour du vote, vous devez présenter une pièce d'identité, sauf dans les communes de moins de 1.000 habitants, où la carte d'électeur suffit. Les électeurs auront à leur disposition dans les bureaux de vote des bulletins au nom de chaque candidat.

Qui sont les candidats ?

Les électeurs devront choisir entre les candidats ayant recueilli les 500 parrainages d'élus d'au moins 30 départements ou collectivités d'outre-mer différents, nécessaires pour pouvoir se présenter. Les prétendants ont eu jusqu'au 4 mars à 18h, pour recueillir ces parrainages.



La liste officielle des candidats a été publiée le quatrième vendredi avant le scrutin, soit le 11 mars, par le gouvernement, après validation préalable par le Conseil constitutionnel.

La campagne officielle a débuté le deuxième lundi précédant le premier tour, soit le 28 mars. Elle s'interrompra le

vendredi 8 avril à minuit.

Vote blanc et vote nul

Le vote blanc, qui permet d'exprimer un refus de choix, n'est pas reconnu en France. Depuis une loi de 2014, ces bulletins sont décomptés séparément des votes nuls et annexés en tant que tels au procès-verbal de chaque bureau de vote, mais ils ne sont pas pris en compte dans le calcul des suffrages exprimés.

Quand seront communiqués les résultats ?

Aucun résultat, hormis ceux concernant l'abstention, ne pourra être communiqué avant la fermeture du dernier bureau de vote, à 20h, y compris ceux des collectivités où le scrutin se sera déroulé la veille, sous peine d'une amende de 75.000 euros.

Et le second tour ?

Le second tour opposera le 24 avril les deux candidats arrivés en tête au premier tour. Il aura eu lieu la veille dans les mêmes entités d'outre-mer qu'au premier tour. La campagne officielle de second tour débutera le jour de la publication au Journal Officiel des noms des deux candidats qualifiés et s'achèvera le vendredi 22 avril à minuit. Sous la Ve République, aucun candidat n'a été élu au premier tour au suffrage universel.

Une fois élu, le candidat victorieux doit prendre ses fonctions au plus tard le dernier jour du mandat du président sortant. L'entrée en fonctions d'Emmanuel Macron remontant au 4 mai 2017, celle de son successeur aura lieu au plus tard le 13 mai 2022.



Nouvelle activité



MUJO
ATELIER



Fresques murales intérieures & extérieures
Animations artistiques
Illustration & Graphisme

  @mujoatelier  mujo-atelier.com

 mujoatelier@gmail.com  06.87.39.04.30



©Elisa Murcia Artengo

Comité des Fêtes

La Chasse à l'œuf pour les enfants se déroulera dans les bois de Roche

le samedi 23 Avril 2022

à partir de 13h30

Les formulaires d'inscription seront distribués à l'école.



Application "Ma Sécurité"

Lundi 7 mars, le Ministre de l'Intérieur a annoncé le lancement d'une nouvelle application, « Ma Sécurité », regroupant les services de police et de gendarmerie.

Disponible gratuitement sur les plateformes de téléchargement d'applications habituelles et sur l'ensemble des téléphones, l'application « Ma Sécurité » permet d'accompagner l'utilisateur vers la solution la plus adaptée à ses besoins.

Elle offre une nouvelle possibilité d'être assisté par un gendarme ou un policier, à toute heure de la journée.



On y trouve :

- les services de pré-plainte et de signalement en ligne,
- l'accès aux plateformes de démarches administratives en ligne,
- l'ensemble des numéros d'urgence,
- les actualités et notifications locales de sécurité,
- un service de tchat 24h/24 et 7j/7 avec un gendarme ou un policier, directement dans l'application,
- des conseils de sécurité et de prévention suivant les thématiques intéressant l'utilisateur,
- une cartographie des points d'accueil, des commissariats et des brigades de gendarmerie à proximité, ainsi que leurs coordonnées et horaires d'ouverture,
- la plateforme de signalement des points de deal lancée début 2021, notamment à l'origine de plus de 10 000 signalements.

L'application « Ma Sécurité » apporte des réponses concrètes, facilite les échanges avec la gendarmerie et la police. Elle donne la possibilité d'alerter plus rapidement les forces de sécurité à proximité.

Contrat d'Engagement Jeune

Le Contrat d'Engagement Jeune s'inscrit dans la continuité du plan « 1 jeune, 1 solution » mis en place en juillet 2020, lequel a constitué une mobilisation en faveur de l'emploi des jeunes et permis à près de quatre millions d'entre eux de trouver un emploi, une formation ou un parcours d'insertion.



Le Contrat d'Engagement Jeune, qu'est-ce que c'est ?

Déployé à partir du 1er mars 2022, il s'agit d'un parcours entièrement personnalisé pouvant durer de 6 à 12 mois, en fonction du jeune, pour l'aider à définir son projet professionnel et trouver un emploi.

En signant le Contrat d'Engagement Jeune, le jeune bénéficie :

- d'un accompagnement par un conseiller dédié qui le suit tout au long de son parcours et jusqu'à ce qu'il trouve un emploi ;
- d'un programme intensif de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités ;
- d'une allocation pouvant aller jusqu'à 500 euros par mois sous conditions.

À qui s'adresse ce Contrat d'Engagement Jeune ?

Le Contrat d'Engagement Jeune s'adresse à des jeunes :

- âgés entre 16 et 25 ans (moins de 30 ans pour les jeunes en situation de handicap),
- sans emploi durable (CDI ou CDD longue durée) ni formation,
- sans projet professionnel défini,
- pouvant faire face à des difficultés matérielles et financières,
- prêts à s'engager à suivre le programme.

Le 8 février 2022, un événement live s'est tenu au Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion afin de présenter le Contrat d'Engagement Jeune à l'ensemble des acteurs chargés de le déployer en France dès le 1er mars 2022 : Pôle Emploi, les Missions Locales et les associations d'insertion et de lutte contre la pauvreté. Plus de 5 000 personnes se sont inscrites à cet événement pour le suivre en direct ou en différé.

Les personnes n'ayant pu suivre ce live sont invitées à regarder le replay et à découvrir les nombreux témoignages de conseillers, de jeunes, d'associatifs, de chefs d'entreprise, d'institutionnels via le lien suivant :

<https://www.dailymotion.com/video/k6gtYDQVGbTrMAxCELa>



Pour en savoir plus, vous pouvez également consulter le lien suivant :
<https://www.1jeune1solution.gouv.fr/contrat-engagement-jeune>

Etat Civil

Naissances

Noam PECLIER né le 26 février 2022

Toutes nos félicitations aux parents !



Décès



Jean-Marie LORIN le 28 février 2022 à 78 ans
Jacqueline TEYSSIER le 20 mars 2022 à 98 ans

Nos pensées accompagnent leurs familles.

TCRN : Tennis



Le TCRN vous propose un stage de découverte ou redécouverte du tennis du lundi 25 au vendredi 29 Avril 2022 animé par LAURE JOINEAU

Laure Joineau est présidente du club de tennis de Saône, professeur des écoles et de tennis (diplômée d'état).

Elle s'est récemment illustrée sur "France 3" et "Tout le Sport" pour le tennis sonore. Elle a même obtenu un trophée pour son club de Saône en mettant en place, pour un jeune enfant malvoyant de 10 ans, des cours de tennis à l'aide de balles avec des grelots à l'intérieur.

INFORMATIONS et INSCRIPTIONS par mail tenniscclubbrochois@gmail.com avant le 15 Avril 2022

Nom :

Prénom:

Date de naissance:

Mail:

Téléphone:

Les Nounous Rochoises



En ce jour de carnaval mardi 1er mars, les petits et grands de l'association étaient bien déguisés pour se balader dans les rues du village.

Ils sont passés faire un petit coucou aux commerçants, à la mairie et aux résidents de la maison Ages&Vie, quel bon moment !

Après, place au goûter à la salle Courbet.



Comité de Jumelage



**Repas dansant
Samedi 30 avril 2022
Salle Lumière à Roche-lez-Beaupré à 19h30**



Réservation jusqu'au 15 avril, dans la limite des places disponibles,
au 06.37.22.06.50 ou 06.88.67.26.68

Plus d'infos dans le formulaire joint.

La Renaissance

Demi Finales championnat de Franche-Comté

Dimanche 13 mars, les jeunesses et aînées de la Renaissance ont participé aux demi-finales de Franche-Comté à Mamirolle.

Cette compétition s'est déroulée par catégorie et niveau des gymnastes.

Catégorie Benjamine 2 : Capucine Toni 17ème, Emma Line Bascou-Rhode 24ème, Maély Constantin 53ème et Lana Garnier 54ème sur 58.

Catégorie Minime 2: Louison Toni 1er place, Louna Élion 3ème, Eloïse Fleurian 21ème sur 39.

Catégorie cadette 2 : Alice Gindro 14ème et Eline Gomot 15ème sur 27.

Catégorie Sénior 2 : Sarah Laurent 3ème et Eléna Mairot 6ème sur 8.

Félicitations aux gymnastes qualifiées qui se rendront le 27 mars à Thise pour la finale et un grand merci à l'ensemble des gymnastes et encadrants pour leur présence.



Elite Karaté Rochois

Un mois de février riche en compétitions officielles qualificatives.

Coupe de Franche-Comté Kata, dimanche 20 février à Damparis.

Ali OUCHACHE, 3e, s'est qualifié pour la Coupe de France.



Championnat de Bourgogne-Franche-Comté Combats, dimanche 27 février à Chevigny-Saint-Sauveur.

Marien AKAMBO YANDZA, médaille d'or.
Evan CHAMEROY, médaille de bronze.
Jina DELSART, médaille de bronze
Rémi PERRETTE, 5e place.



Tous se sont qualifiés pour les championnats de France.

Le lundi 21 février, Didier HAAS a accueilli une trentaine de karatékas en stage. Tous se sont retrouvés avec beaucoup de plaisir.

Merci à tous de participer à la vie de notre club.



Championnats du Doubs Benjamins



Les jeunes Benjamins de l'AJBE se sont illustrés lors des Championnats du Doubs dimanche 6 mars à Pontarlier :

Ali Ouchache : or (- de 46kg), Arthur Milani : argent (- de 60kg), Louis Boissière (- de 34kg) et Lilian Lafay (- de 42kg) : bronze. Idris Mahi-Tani se classe 7ème (- de 34kg).

Ilyes Akkar, Raphaël Gamet, Gabriel Genre, Clément Boes et Marius Currin ne sortent pas des phases de poules mais démontrent une belle combativité.

Sortie raquette

En prévision de ces championnats, une journée de cohésion à destination des benjamins avait été organisée par le club sur les crêtes du Mont d'Or. Une magnifique randonnée raquette / pique-nique leur a permis de se détendre avant les combats.

La chance nous a sourit : grand ciel bleu et vue imprenable sur la chaîne des Alpes !

Championnat de France Jujitsu combat

Quentin Bouvet, Robin Boucard et Martin Contini ont été sélectionnés aux Championnats de France Jujitsu Combat Senior qui se déroulaient à Saint-Orens à côté de Toulouse les 19 et 20 Mars !

Pour toutes informations, contactez-nous :

Téléphone : Bureau : 06 89 16 89 58 / Enseignant : 06 98 03 56 13

Mail : ajbesanconest@gmail.com

Facebook : AJBE Instagram : [ajbe_judo](#)

Sur place pendant les heures de cours :

Amagney : Salle des fêtes.

Roche-Lez-Beaupré : DOJO du SIVU, chemin au-dessus des Roches.

Tarifs / Module
Extérieur : 20€
Licencié FFJDA : 10€
Licencié AJBE : Gratuit

**STAGE
SELF-DÉFENSE**

**Module 2
Dim. 17 Avr. 9h - 12h**

Réponses aux saisies,
gestion des distances et des chutes

Lieu :
DOJO du SIVU
Roche-Lez-Beaupré

Contact :
ajbesanconest@gmail.com
06 98 03 56 13

Bibliothèque

Nouveautés

Nous avons le plaisir d'accueillir deux nouveaux bénévoles Elvire et Benjamin qui ont plusieurs projets d'activités pour notre bibliothèque dont la mise en place de la box du mois. Le principe est de vous proposer une box de livres correspondant à vos types de lecture (policier, terroir, gros caractères...) ou alors une sélection faite par nos soins. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à prendre contact durant les permanences.



La bibliothèque est sur les réseaux !
Vous pouvez consulter notre compte facebook
<https://www.facebook.com/BibliothequeRocheLezBeaupre>

Animations

Club lecture adulte : jeudi 14 avril de 16h à 17h30. Pour plus d'infos : annie.david26@orange.fr

Atelier "Jouons avec les mots" : lundi 4 avril de 14h à 15h30. Pour plus d'infos : catherinegerin_rondeau@yahoo.fr.

Section BD : Pour toute information philippe.guy18@wanadoo.fr.

La section BD de la bibliothèque propose aux amateurs d'histoire trois séries aux dessins exceptionnels :

- L'ambulance 13 (pendant la guerre de 14 la vie au front d'un ambulancier)
- Les aigles de Rome (histoire d'un romain élevé avec un otage gaulois)
- Murena (période de Claude et de Néron sur fond d'histoires de gladiateurs)

Pour adolescents et adultes : le nouveau "Spirou !" dessin original avec comme fond l'occupation par l'Allemagne de la Belgique.

Une trentaine de BD en bon et très bon état (Chinaman / Jérôme Bloche / Papyrus / Les légendaires...) sont en vente lors des permanences au prix de 3 euros l'unité.



Portage de livres à domicile

Nous assurons le portage à domicile des ouvrages pour les personnes ne pouvant pas se déplacer. Vous pouvez nous contacter pour prendre rendez-vous : 06.81.86.00.63
De nombreux livres audio sont disponibles pour les personnes mal voyantes.

Règles sanitaires

Le port du masque n'est plus obligatoire depuis le 28 février dans les locaux de la bibliothèque et depuis le 14 mars, la présentation du pass vaccinal a été suspendue.

Assemblée générale

Le compte rendu de l'assemblée générale est consultable à la bibliothèque.

Histoire de Roche

Histoire de la salle des Frères Lumière et de la Société Civile (suite)

Par Philippe Coutin

Maison des jeunes, Maison pour tous

Telles sont les appellations couramment utilisées pour désigner l'ancienne Salle des Oeuvres où la Société d'Éducation Populaire continue d'exercer ses activités et dont le président devient André Vitte en 1973, Elle héberge à partir de 1984/1985 la toute nouvelle Bibliothèque municipale.

Depuis 1950, les activités se développent au sein de la SEP et de nombreuses animations sont créées pour assurer son équilibre financier : kermesses, représentations, défilés musicaux, concerts, repas, séances de cinéma qui vont rythmer la vie du village.

L'abbé Jean Saulnier continua durant quelques années la tradition théâtrale du village (« 600 000 francs par mois », « ND de la mouise », « Sur le banc », « Sous la bourrasque », « Trois garçons et une fille »), et le cinéma (« le Masque de fer », « Mathias Sandorff », « la Fille à la valise », « le Jour le plus long », « Tintin et le mystère de la Toison d'Or »...) avant que la concurrence de la télévision et le développement du transport individuel n'en aient raison. Le cinéma s'arrête en 1966.

La troupe du théâtre paroissial en 1959

Les sections de la SEP sont les suivantes :

- la Renaissance, présidée par Marc Brenot, est forte de 125 enfants ;
- la Pétanque, sous la direction de René Mauran, compte 45 licenciés ;
- la Philatélie, avec 17 adultes et 9 enfants, participe aux expositions régionales ;
- la Roue libre, managée par Noël Ménière, organise des randonnées cyclistes à caractère familial ;
- le Tennis de table, sous la présidence de M.Choulet, connaît un bon développement ;
- l'Objectif, section photo, tourne avec peu de monde mais participe à des concours ;
- le canoë-Kayak, dirigé par L.Bouhelier, compte vingt licenciés dont 9 Rochois ;
- le Football, en plein renouveau à Roche, va bientôt prendre une place prépondérante ;
- enfin les Arts martiaux développés par Maurice Furlan vont vite acquérir droit de cité dans la vie associative de Roche.



La fanfare Roche-Novillars, une dame centenaire, continue de faire ses répétitions à la Maison des Jeunes et d'y donner des concerts. Le dernier se tiendra dans la grande salle le 17 décembre 2011.

En 1999, sous le deuxième mandat de Roland Bardey, le bâtiment fait peau neuve et est entièrement réaménagé ; la nouvelle salle polyvalente comprend alors une grande salle servant aussi bien aux sports (gymnastique, tennis de table, arts martiaux etc.) qu'à des réceptions ou à des activités socio-culturelles ; une cuisine ; un bar ; des vestiaires et des locaux de rangement pour le tennis de table et la gymnastique à l'emplacement de la salle de catéchisme et de l'appartement de madame de Silvestri. Sans oublier la salle Victor Hugo qui héberge la Bibliothèque municipale !

A suivre ...

Directeur de la publication : Jacques KRIEGER

Conception et rédaction : Nadine COILLOT, Jacqueline COUTIN,
Philippe COUTIN, Martine HATT, Martine KABANTCHENKO, Pauline LIGIER

Impression ESTIMPRIM - Besançon

mairie@roche-lez-beaupre.fr
www.roche-lez-beaupre.fr